



Chambre de commerce  
et d'industrie de Paris



*Enseignants de FLE*



*Responsables de cours*



*Managers ou futurs managers  
d'établissement culturel ou d'éducation*

# Université d'été 2012

*Du Centre de  
langue française*

*Initiation*

*Perfectionnement*

*Spécialisation*

*Parcours diplômant*



## PARCOURS ENSEIGNANTS DE FLE

### Semaine 1

Du 2 au 6 juillet

### Semaine 2

Du 9 au 13 juillet

### Semaine 3

Du 16 au 20 juillet

1

**INITIATION  
à l'enseignement du  
français de  
l'entreprise**

***PUBLIC : Enseignants  
débutant et souhaitant  
se familiariser avec le  
monde de l'entreprise et  
la méthodologie du FOS***

**Découvrir le  
monde de  
l'entreprise**

**S'initier à la  
méthodologie du  
FOS**

2

**PARCOURS  
DIPLOMANT  
DDIFOS**

***PUBLIC : Enseignants de  
français ayant une  
expérience dans  
l'enseignement FLE ou  
FOS souhaitant valoriser  
leurs acquis par le  
Diplôme de Didactique  
de Français sur Objectifs  
Spécifiques (DDIFOS)***

**Méthodologie du  
FOS  
Méthodologie du  
FOU**

**Comprendre le  
monde des  
affaires**

**Sélectionner,  
analyser et didactiser  
des documents  
authentiques**

**Enseigner le  
français médical**

**Intégrer les TICE dans  
une formation**

**Enseigner le français  
du Tourisme**

**Enseigner le  
français juridique**

**Enseigner le  
français scientifique  
et technique**

3

**MODULE  
SPÉCIALISATION**

***PUBLIC : enseignants  
de FLE et de français  
des affaires souhaitant  
se perfectionner dans  
la communication  
d'entreprise et son  
enseignement***

**Enseigner à  
communiquer  
dans les affaires**

### Conditions préalables à l'inscription pour le DDIFOS

- ✓ Etre enseignant de FLE ou justifier d'une expérience dans l'enseignement du FLE d'au moins 3 ans
- ✓ Envoyer un dossier de candidature comprenant une lettre de motivation et un CV

## PARCOURS RESPONSABLE DE COURS

### Semaine 1

Du 2 au 6 juillet

### Semaine 2

Du 9 au 13 juillet

### Semaine 3

Du 16 au 20 juillet

4

#### PARCOURS PERFECTIONNEMENT RESPONSABLE DE COURS

**PUBLIC :** Responsable de cours souhaitant marketer, vendre, concevoir, planifier, organiser, coordonner, encadrer les activités de cours et de formation

Marketing et vente de formation

Concevoir et piloter un projet de formation

## PARCOURS MANAGERS OU FUTURS MANAGERS D'ÉTABLISSEMENTS CULTUREL OU D'ÉDUCATION

5

#### PARCOURS DIPLOMANT DAMOCE

**PUBLIC :** Toute personne ayant un projet de mobilité ou résidant à l'étranger, exerçant ou susceptible d'exercer des fonctions d'encadrement dans un établissement scolaire ou culturel souhaitant valoriser leurs acquis par le Diplôme d'Aptitude au Management d'Organismes Culturel et d'Education (le DAMOCE)

Marketing et vente de formation

Marketing culturel événementiel

Gestion, finance et rentabilité

Management et RH

6

#### MODULE SPECIALISATION

Identifier les nouveaux leviers de croissance

#### Conditions préalables à l'inscription pour le DAMOCE

- ✓ Justifier d'une expérience d'encadrement ou de pilotage de projet en France ou à l'étranger
- ✓ Etre porteur d'un projet éligible dans le cadre du DAMOCE et souhaiter bénéficier d'un accompagnement personnalisé
- ✓ Envoyer un dossier de candidature comprenant une lettre de motivation et un CV

## TARIFS

1

**PARCOURS INITIATION** à l'enseignement du français de l'entreprise

**2 semaines - 1200 euros**

2

**PARCOURS DIPLOMANT DDIFOS**

**3 semaines - 2200 euros**

3

**MODULE SPÉCIALISATION**

**1 semaine - 650 euros**

4

**PARCOURS PERFECTIONNEMENT - Responsable de cours**

**2 semaines - 1500 euros**

5

**PARCOURS DIPLOMANT DAMOCE**

**3 semaines - 2495 euros**

6

**MODULE SPÉCIALISATION**

**1 semaine - 800 euros**

Toute inscription en parcours diplômant comprend le suivi d'un tutorat de projet, soit environ 10 heures supplémentaires en plus des heures de formation. Ces tutorats ont généralement lieu le soir après la formation pour le DDIFOS et les vendredis de chaque semaine pour le DAMOCE.

**Chaque module :** ✓ donne lieu à une attestation de formation  
✓ peut être suivi hors parcours

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### Modalités d'inscription

Le bulletin d'inscription doit être accompagné du règlement de la formation par chèque ou virement à l'ordre de la DRIE-CCIP. Pour les parcours diplômants, le stagiaire devra s'acquitter d'un droit d'inscription d'un montant de 150 euros, qui s'ajoute au montant total du parcours retenu.

### Documents contractuels

A réception du bulletin d'inscription et du règlement, le bénéficiaire de la formation reçoit une confirmation d'inscription. Une convocation précise ensuite les modalités d'accueil et de déroulement de la formation. A l'issue de la formation, la CCIP délivre une attestation et adresse au bénéficiaire de la formation, ou à l'entreprise, ou à l'organisme financeur, une facture accompagnée, le cas échéant, d'un justificatif de présence.

### Modalités financières

Le prix indiqués sont nets. Ces prix comprennent la documentation remise à chaque stagiaire et les déjeuners pour chaque journée complète de formation.

### Conditions d'annulation et de report – Annulations – Reports du fait de la CCIP

Dans le cas où le nombre participants est jugé pédagogiquement insuffisant, la CCIP se réserve le droit d'annuler ou de reporter le stage 8 jours ouvrés avant le début de la formation. Tout en préservant les thèmes et les objectifs généraux de chaque stage, la CCIP se réserve le droit, en cas de nécessité absolue, d'aménager quelque peu le programme et de pourvoir au remplacement d'un formateur annoncé.

### Annulations – Reports du fait de l'entreprise ou du stagiaire

Toute annulation par l'entreprise ou le stagiaire doit être communiquée par écrit à la CCIP au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation. Passé ce délai, la CCIP facturera un débit à titre d'indemnité selon les conditions suivantes :

- 50% du coût total de la formation dans un délai compris entre 6 et 9 jours ouvrés avant le début de la formation.
- 80 % du coût total de la formation dans un délai inférieur ou égal à 5 jours ouvrés avant le début de la formation.
- 100% du coût total de la formation pour toute formation commencée.

Dans le cas où une session de formation sur le même sujet serait organisée dans l'année, une possibilité de report pourra être proposée dans la limite des places disponibles et l'indemnité de débit pourra être affectée au coût de cette nouvelle session.

### Différends éventuels

Le Tribunal de Paris est le seul compétent pour régler les litiges et la loi applicable est la loi française.

## CONTACT

Chambre de commerce et d'industrie de Paris  
Centre de langue française  
28 rue de l'Abbé Grégoire  
75279 PARIS CEDEX 6  
+33 1 49 54 28 57  
fda@ccip.fr

La Direction des relations internationales de l'enseignement est certifiée selon la norme internationale ISO 9001 version 2008 pour ses activités de formation continue de langue française professionnelle (programmes et formations sur mesure, formations de formateurs, missions d'expertise pédagogiques).

